SECTION 07620
SOLINS ET GARNITURES MÉTALLIQUES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les solins des ouvertures dans les murs extérieurs.
.2 Les contre solins métalliques.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 06100 – La charpenterie.
.2 Section 04240 – La maçonnerie en éléments d'argile et de béton.
.3 Section 07631 – Les gouttières.
.4 Section 07650 – Les solins souples.
.5 Section 07720 – Les accessoires de toiture.
.6 Section 07900 – Le scellement des joints.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'approbation de l'architecte un échantillon des contre-solins, d'une longueur minimum de 12 pouces illustrant le pliage et le jointoiement projetés.

.2 Suivre la procédure établie à la section 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Tôle d'acier galvanisé, calibre 24 (métal brut seulement) de qualité commerciale, conforme à la norme ASTM A 526, avec revêtement de zinc de désignation Z 275.

.2 Tôle d'acier prépeint tout usage, 0,48 mm d'épaisseur, couleur au choix de l'architecte de la compagnie Vicwest.

.3 Composé d'étanchéité conforme à la norme F19-GP-13M, Mastic d'étanchéité, à un seul composant, à base de polysulfure, à polymérisation chimique, de l'ONGC, soit le Dymeric de la compagnie Tremco Inc.

.4 Fixations mécaniques recommandées par le fabricant du solin.

.5 Revêtement protecteur : peinture bitumineuse résistant aux alcalins.

2.2 Fabrication

.1 Façonner les solins, solins de couronnement et bordures de toit selon les profils prescrits.

.2 Fabriquer des pièces d'au plus 10 pieds de longueur en prévision de l'accommodement de la dilatation.

.3 Fabriquer les pièces d'équerre, selon les dimensions précises et prévues, exemptes de déformation ou autre défectuosité susceptible de nuire à leur apparence ou à leur efficacité.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Contre-solin en aluminium prépeint 0,53 mm d'épaisseur, avec un fini de 0,025 mm d'épaisseur sur la face apparente :

a) Dans la mesure du possible dissimuler les fixations ; si elles restent apparentes, les noyer, aux endroits permis par l'architecte, au préalable.

b) Bien assujettir la tôle et exécuter des joints à chevauchement de 4 pouces scellés

c) Fermer les derniers joints et les sceller au moyen du composé d'étanchéité.

SECTION 07631
GOUTTIÈRES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les gouttières.
.2 Les descentes pluviales.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 06100 – La charpenterie.
.2 Section 07310 – Le bardeau d'asphalte.
.3 Section 07620 – Les solins et garnitures métalliques.
.4 Section 07900 – Le scellement des joints.

1.3 Approbation

.1 Soumettre des dessins d'atelier suivant la procédure établie en 01300.
.2 L'entrepreneur devra s'assurer que le nombre de descentes est suffisant et respecte les données décrites à 3.2.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Gouttières en aluminium 0,66 mm d'épaisseur, 5 pouces, descentes verticales et fixations appropriées, couleur au choix de l'architecte et s'appareillant à la couleur des revêtements. La couleur de la descente pluviale doit suivre la couleur du revêtement deux ou trois couleurs peuvent être nécessaires.

.2 Attaches et vis en acier galvanisé.

3. Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Prévoir les gouttières sur la pleine surface de la toiture et des marquises.

.2 Une descente pluviale sera installée au maximum à chaque 35 pieds linéaires de gouttière ou pour chaque section recueillant un maximum de 1500 pieds carrés.

SECTION 07650
SOLINS SOUPLES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le solin des ouvertures extérieures.
.2 Le solin de base des parements.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 06100 – La charpenterie.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'approbation de l'architecte un échantillon de solins et des contre solins, d'une longueur minimum de 300 mm. illustrant le pliage et le jointoiement projetés.

.2 Suivre la procédure établie à la section 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Membrane auto-adhésive conforme à la norme CAN 2 -51.33, composée de bitume élastomère SBS et renforcée par une armature de fibre de verre, 1 mm d'épaisseur, comme la membrane Blue Skin de Baker ou Colphène 1000 de Soprema.

2 Pellicule mixte de polychlorure de vinyle et d'élastomère tel le "Nervastral Seal Pruf HD" de Rubber & Plastics Compound Co.

.3 Mastic conforme à la norme F37-GP-5M, Mastic plastique de bitume fluxé, de l'ONGC ou adhésif recommandé par le fabricant du solin.

.4 Fixations mécaniques recommandées par le fabricant du solin.

.5 Apprêt pour membrane auto-adhésive, selon les recommandations du manufacturier de membrane.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Appliquer une couche d'apprêt, recommandé par le manufacturier, sur la pleine surface couverte par la membrane.

.2 Poser une membrane auto-adhésive de bitume élastomère à la base du parement de maçonnerie, au périmètre des portes, des fenêtres, des ouvertures mécaniques ou électriques dans les murs extérieurs ou toiture ainsi qu'à tout endroit indiqué aux plans. Au périmètre des ouvertures, la membrane devra atteindre la face intérieure de la charpente du mur.

.3 Poser un solin de type Nervastral au-dessus de chaque ouverture, fixer le solin à la paroi verticale et sous le pare-air, afin de s'assurer que l'eau s'écoule à l'extérieur du mur.

.4 Retourner le solin d'au moins huit pouces sur la paroi arrière et rabattre son rebord dans un joint ou l'ancrer uniformément ; le solin s'arrête à 1/2 pouce de la paroi extérieure apparente du parement.

.5 Exécuter le joint par chevauchement d'au moins six pouces et le rendre étanche au moyen de mastic ; coller entièrement le solin aux surfaces verticales au moyen de mastic.

SECTION 07720
ACCESSOIRES DE TOITURE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les ventilateurs de toiture.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 07310 – Bardeaux d'asphalte.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'approbation de l'architecte, des dessins d'atelier, suivant la procédure établie à la section 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Ventilateur vertical statique en acier galvanisé, calibre 26, modèle n° 301, format 12" x 12", couleur gris, fabriqué par la compagnie Ventilation Maximum.

.2 Fixations mécaniques appropriées.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Monter les ventilateurs, de façon à assurer une ventilation continue des toitures.

.2 Assurer l'étanchéité des ouvertures.

SECTION 07900
SCELLEMENT DE JOINTS

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le scellement des ouvertures et perforations dans les parements extérieurs.
.2 Le scellement des joints dans la maçonnerie.
.3 Les travaux de scellement non prescrits ailleurs.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09530 – Le scellement acoustique.

1.3 Approbations

.1 Soumettre au chantier et dans les conditions qui prévalent lors de la mise en oeuvre, un échantillon d'une longueur d'au moins 2 pieds de chaque produit et couleur utilisés.

1.4 Conditions de chantier

.1 Le scellement est effectué à l'intérieur des limites de température recommandées par le fabricant du produit utilisé.

1.5 Normes de référence

.1 CAN / CGSB - 19.13, Mastic d'étanchéité à un seul composant, élastomère, à polymérisation chimique.

.2 CAN / CGSB - 19.21, Mastic d'étanchéité et de scellement pour l'isolation acoustique.

.3 CAN / CGSB - 19.24, Mastic d'étanchéité à plusieurs composants, à polymérisation chimique.

2 Produits

2.1 Matériaux de support

.1 Apprêt recommandé par le fabricant du composé de scellement.

.2 Fibre de verre ou étoupe triée à la main ; filée et bien séchée.

.3 Mousse de polyéthylène d'uréthane, de néoprène ou de vinyle : fond de joint en mousse, extrudé à cellules fermées, éléments surdimensionnés de 30 à 50%.

.4 Caoutchouc de butyle ou néoprène : tige pleine et arrondie, de dureté 70 à l'échelle Shore A.

.5 Mousse de haute densité : fond de joint de néoprène ou de polychlorure de vinyle (PVC), extrudé à cellules fermées.

2.2 Produits d'étanchéité

.1 Sceller les joints de contrôle dans la maçonnerie, et les autres joints apparents à l'extérieur, avec un mastic d'étanchéité conforme à la norme CAN2 -19.24, tel le Dymeric 240 de Tremco ou équivalent approuvé, de couleurs assorties aux matériaux adjacents et approuvées par l'architecte.

.2 Sceller tous les joints en contact avec la membrane pare-air auto-collante, y compris mais sans s'y limiter les faux-cadres des fenêtres (intérieur et extérieur) et les cadres d'acier avec un mastic d'étanchéité à base de caoutchouc thermoplastique à une composante, tel le Scellant Blue Skin de Bakor.

.3 A moins d'indication contraire, sceller tous les autres joints, y compris mais sans s'y limiter, les cadres des fenêtres (intérieur) et les cadres d'acier (intérieur) avec un mastic d'étanchéité conforme à la norme CAN / CGSB - 19.13, tel le Dymonic FC de Tremco, de couleurs assorties aux matériaux et approuvées par l'architecte.

3 Exécution

3.1 Inspection

.1 S'assurer de la compatibilité des produits utilisés.

.2 Vérifier les dimensions du joint et apporter les corrections nécessaires pour que sa profondeur soit égale à la moitié de sa largeur, pour les joints de 6 à 25 mm de largeur.

3.2 Préparation

.1 Les joints sont nettoyés jusqu'à la profondeur nécessaire et libres de poussière, mortier non adhérant, huile, graisse, peinture et autres corps étrangers.

.2 Enlever avec du xylol ou du méthyléthylcétone, l'huile, la graisse et les enduits sur les surfaces de métal non ferreux.

.3 Enlever à la brosse métallique ou à la meule, la rouille, la calamine et les enduits sur les surfaces de métal ferreux.

.4 Au besoin, masquer les surfaces adjacentes au ruban-cache pour éviter le salissage.

.5 Eviter le scellement par simple cordon formant peau.

3.3 Mise en oeuvre

.1 Poser de l'étoupe ou de la fibre de verre dans les joints où c'est nécessaire, de manière à les rendre relativement étanches au passage de l'air et de la chaleur.

.2 Utiliser une garniture d'épaisseur supérieure à celle du joint de façon à ce que le matériau soit compressé à une profondeur qui offre une cavité uniforme pour le scellement.

.3 Appliquer le produit en formant un cordon d’étanchéité continu.

.4 Utiliser une pression suffisante pour remplir les vides et obturer parfaitement la surface des joints.

.5 Façonner les surfaces apparentes afin de leur donner un profil légèrement concave.

.6 Suivre les recommandations du manufacturier pour chacun des produits utilisés.

3.4 Ajustement et nettoyage

.1 Au fur et à mesure que les travaux progressent, enlever le surplus et les bavures débordant sur les surfaces adjacentes en utilisant un produit de nettoyage recommandé par le fabricant du composé de scellement.

.2 Nettoyer sans délai les surfaces adjacentes et laisser les lieux propres et en parfait état.

.3 Enlever le ruban-cache.

.4 Ne pas couvrir les produits d’étanchéité avant qu’ils ne soient bien secs.

SECTION 08110
PORTES ET CADRES EN ACIER

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 La huisserie des portes en acier.
.2 Les portes et cadres en acier.
.3 Les portes et cadres en acier isolé.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 03600 – Le coulis de béton aux portes extérieures.
.2 Section 08700 – La quincaillerie
.3 Section 08800 – Le vitrage.
.4 Section 09900 – Le peinturage.

1.3 Référence

.1 Les cadres et portes sont conformes aux prescriptions du Devis descriptif canadien de fabrication des cadres et portes en acier, de l'Association des Manufacturiers Canadiens de cadres et portes en acier.

.2 Les cadres et portes classés pour leur résistance au feu sont munis de l'étiquette appropriée de ULC.

1.4 Garantie

.1 Au bénéfice du maître de l’ouvrage, l’entrepreneur doit avec le manufacturier des portes, les deux signatures sur le même document, émettre un certificat de garantie de 5 ans contre tout gauchissement, gondolement, défaut de joints, fendillement, délamination ou affaissement.

1.5 Approbations

.1 Les dessins d'atelier doivent également indiquer les éléments d'ancrage des cadres aux murs, cloisons et planchers, selon la procédure établie en 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Tôle d'acier galvanisé : acier repliable zingué, selon la norme ASTM A527 ; utiliser des éléments zingués pour les cadres, 75 gr de Zinc / m2, sauf où indiqué autrement.

.2 Tôle d'acier : qualité commerciale, laminé à froid, conforme à la norme A-366-72 de l'ASTM, fini classe 1 ; utiliser de l'acier laminé pour les portes intérieures, sauf où indiqué autrement.

.3 Tôle d'acier galvanisé : tôle de qualité commerciale, conforme à la norme ASTM A526 ; utiliser des éléments galvanisés pour les portes extérieures, 75 gr de zinc / m2, sauf où indiqué autrement.

.4 Plaques, profilés et barres d'acier conformes à la norme G40.21-M1978 de l'ACNOR, type 230 G ou 260 W.

.5 Cadres des portes en acier et en acier :
cadre en acier soudé, ayant la cote de résistance au feu des portes qui y sont pendues ou sans cote de résistance au feu, ancrages au sol et aux cloisons ou murs, 3 butoirs en néoprène noir, sur le montant de la gâche, calibre 16 pour les portes intérieures. Tous les renforts pour ferme-porte, gâche et charnières ou autres seront de 1/8 de po. d'épaisseur. Les cadres incorporés dans les cloisons de placoplâtre seront de la série 2, fabriqués par Les Métaux Tremblay inc.

.6 Cadre isolé ;
cadre en acier calibre 14 avec bris thermique.

.7 Portes avec ou sans cote de résistance au feu, avec ou sans vitrage :
a) épaisseur du métal de base, parois des portes : calibre 20
b) renforts intérieurs continus verticaux: calibre 16
c) renforts continus haut et bas: calibre 14
d) renforts intérieurs pour serrure et ferme-porte: calibre 14
e) renforts intérieurs pour charnières: calibre 9 (3,8mm)

.9 Âme des portes : a) âme isolée : fabriquée en feuille d'acier laminé de calibre 20 avec intérieur constitué d'uréthane rigide conforme aux normes ASTM A526-71 et A 526-75

b) âme non isolée : alvéoles de papier kraft.

.10 Peinture pour retouches : pour acier galvanisé, conforme à la norme CGSB 1-GP-181M.

.11 Apprêt conforme à la norme 1-GP- 40M de l'ONGC.

2.2 Fabrication

.1 Fabriquer le cadre et la porte en tôle d'acier laminée à chaud, (cadres), et à froid (porte).

.2 Mortaiser, renforcer, percer et tarauder porte et cadres pour lui permettre de recevoir la quincaillerie, à l'aide de gabarits appropriés.

.3 Retoucher les surfaces sur lesquelles le fini galvanisé aurait été égratigné ou autrement endommagé pendant l'assemblage, avec l'apprêt à base de zinc.

.4 Bien découper les onglets et les joints des cadres et souder en exécutant un cordon continu à l'intérieur du profilé.

.5 Meuler les joints et les angles soudés, les garnir de pâte de remplissage chargée de métal, et les poncer jusqu'à obtention d'un fini lisse et uniforme.

.6 Isoler, à l'aide de polyuréthane giclé, les cadres à être posé dans le mur extérieur.

.7 Remplir de laine insonorisante les cadres intérieurs.

.8 Munir d'une languette couvre-joint (astragale) la tête et le jambage côté serrure de la porte destinée au mur extérieur.

.9 Monter le vitrage à feuillure sèche, au moyen de bandes autocollantes, sur des cales d'assises.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Installer les cadres d'aplomb, d'équerre, de niveau et à la hauteur appropriée.

.2 Fixer les ancrages aux éléments adjacents de la charpente, ou au plancher selon le cas.

.3 Maintenir les cadres en position ferme pendant les travaux à l'aide d'entretoises temporaires.

.4 Laisser les jeux nécessaires à la flexion de la charpente pour éviter que les charges exercées par cette dernière ne soient transmises aux cadres.

.5 Monter les portes sur l'axe rigoureusement vertical de leurs charnières.

.6 Sceller le périmètre des cadres de façon à éliminer le joint ouvert.

.7 Ajuster les pièces mobiles pour que les portes fonctionnent en souplesse.

.8 Installer les louvres (évent d’aération).

SECTION 08210
PORTES EN BOIS

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les portes en bois.
.2 Les portes en bois vitrées.
.3 L'installation des évents d'aération (louvres) dans les portes.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 08110 – Les portes et cadres en acier.
.2 Section 08700 – La quincaillerie.
.3 Section 08800 – Le verre.
.4 Section 09900 – Le peinturage.
.5 Les évents d'aération incorporés aux portes, voir devis mécanique.

1.3 Approbations

.1 Soumettre des dessins d'atelier suivant la procédure en 01300.
.2 Les dessins d'atelier indiquent clairement la construction des portes et la disposition des pièces de quincaillerie.

1.4 Garantie

.1 Fournir un certificat garantissant les portes contre le gauchissement, la délamination ou tout autre défaut pour une période de 3 ans.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Portes en bois avec ou sans vitrage :
Porte à âme plein, usage intérieur, 1 3/4 po. d'épaisseur, constituée d'une âme de bois aggloméré solide d'une densité de 28 lbs / p3, traverse inférieure et supérieure de 1 po. en bois solide, battants de 1 3/4 pouce lamellés, faces en contreplaqué de merisier blanc à vernir en usine, colle hydrofuge, type 1, conforme à la norme 132.2-90, comme la série 8000 de Les Portes Baillargeon Inc. vitrée où spécifié.

.2 Porte coulissante :
Porte à âme vide, à usage intérieur, 1 3/4 pouce d'épaisseur, constituée d'une âme d'alvéoles gaufrés de 5 pouces, battants et traverses supérieures de 1 pouce en bois, de basse densité, solide, battants centraux de 3/4 de pouce, faces en lauan pour peinturer, comme la série 9100 de Les Portes Baillargeon Inc.

2.2 Fabrication

.1 Préparer les portes pour recevoir la quincaillerie et le vitrage.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Monter les portes sur l'axe rigoureusement vertical de leurs charnières et régler le jeu des pièces mobiles pour qu'elles fonctionnent en souplesse.

.2 Assurer l'étanchéité à l'air de l'ensemble.

SECTION 08410
ENTRÉES ET SECTIONS VITRÉES EN ALUMINIUM

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 La porte de l'entrée principale et son cadre.
.2 Le vitrage.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 03600 – Le coulis de béton sous la porte
.2 Section 07900 – Le calfeutrage et le scellement des encadrements.
.3 Section 08110 – Les portes et cadres en métal.
.4 Section 08700 – La quincaillerie complémentaire des portes.

1.3 Approbations

.1 Soumettre des dessins d'atelier des portes d'entrées, et un échantillon de verre, suivant la procédure définie en 01300.

1.4 Garantie

.1 5 ans sur les vitrages doubles scellés.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Entrée :

.1 Cadre en profilé d'aluminium 3 mm d'épaisseur, à bris thermique, série 40 de A & D Prévost Inc., fini anodisé, couleur aluminium naturel.

.2 Porte en profilé d'aluminium, de la série 2200 de A & D Prévost Inc. 44,5 mm d'épaisseur, fini anodisé, couleur aluminium naturel.

.3 Verre double scellé, conforme à la norme CAN2-12,8-M76, panneaux isolant en verre, de l'ONGC avec vitres en verre flotté ou poli, trempé, 25 mm d'épaisseur, verre clair.

.4 Quincaillerie de porte :

a) bras d'arrêt en surface 3 F 41.

b) jeu de coupe-bise et un balai de bas de porte posé du côté extérieur, de même couleur que la porte.

c) seuil en aluminium à bris thermique AD 3, ABBT, AB 5 de Unique.

d) serrure de sortie d'urgence Adams Rite 8400.

e) charnière continue.

f) ferme-porte en surface LCN 4040

g) poignées et barres de poussée, PG-G1, 1 po. anodisé naturel

2.2 Fabrication

.1 Munir les portes des pièces de quincaillerie du fabricant.

.2 Munir le cadre de porte des coupe-bise et des amortisseurs appropriés.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Installer les cadres d'équerre, d'aplomb, de niveau et fixer solidement au moyen de cales.

.2 Monter le vitrage en feuillure sèche suivant les instructions du fabricant du cadre.

.3 Régler le jeu des pièces mobiles pour que les portes fonctionnent en souplesse et qu'elles constituent avec le cadre un assemblage étanche, en position fermée.

SECTION 08520
FENÊTRES EN ALUMINIUM

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les fenêtres en aluminium.
.2 Les allèges en aluminium.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 07900 – Le calfeutrage et le scellement des fenêtres.

1.3 Approbations

.1 Soumettre des dessins d'atelier selon la procédure établie en 01300.
.2 Les dessins d'atelier indiquent clairement la situation des fenêtres dans le mur et la disposition des fixations mécaniques.

1.4 Garantie

.1 5 ans sur le vitrage double scellé.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Fenêtre en profilé d'aluminium, barrière thermique, avec ou sans volets ouvrant vers l'extérieur, charnières au haut de la section ouvrante, avec bras télescopique, 6 pouces de profondeur d'encadrement, comme les séries 1650 pour les sections ouvrantes et 1600 pour les sections fixes, de la compagnie Solarcan Inc., incluant la moustiquaire, commande rotative et poignée à griffes.

.2 Couleur blanc pour le côté intérieur et extérieur des fenêtres et porte patio.

.3 Unités scellés pour les fenêtres, verre double scellé composé d'un verre 5 mm, d'un intercalaire de type Inex, cavité remplie d'argon et verre intérieur Low E^2-172, clair en position 3.

.4 Composé de scellement à base de latex.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Construire les fenêtres avec précision et d'équerre en respectant une tolérance maximale de 1.5mm en diagonale.

.2 Tenir compte de la flèche de la charpente pour s'assurer que les charges qu'elle subit ne soient pas transmises aux fenêtres en aluminium.

3.2 Installation

.1 Installer les fenêtres de niveau, d'équerre et d'alignement.

.2 Fixer le cadre de fenêtre solidement à la charpente du mur, de façon à ne pas gêner l'opération des châssis.

.3 Assurer un espace libre et sans cales de 3/8 de pouces sur tout le périmètre de la fenêtre, de façon à permettre à l'isolant giclé de sceller la fenêtre, et ne pas lui transmettre les surcharges des linteaux.

.4 Ajuster les châssis et les pièces de quincaillerie de façon à ce qu'ils fonctionnent en souplesse et soient étanches.

SECTION 08700
QUINCAILLERIE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 La quincaillerie des portes battantes.
.2 La quincaillerie des portes coulissantes.

1.2 Approbations

.1 Soumettre la liste complète de quincaillerie, liste sur laquelle les abréviations et symboles utilisés sont identifiés à l'aide de l'index du fabricant, selon les procédures en 01300.

.2 Fournir la fiche technique de chaque pièce de quincaillerie.

1.3 Équivalent

.1 Tout équivalent ne sera accepté après l'ouverture des soumissions.

1.4 Cléage

.1 Le sous-traitant en quincaillerie devra préparer un système de clés maîtresses et sous-maîtresses, après avoir consulté le propriétaire.

1.5 Garantie

.1 2 ans, contre toute défectuosité.

2 Produits

2.1 Liste des fabricants suggérés :

.1	Charnières :	Stanley
.2	Serrures :	Schlage / Dorex / Hager
.3	Serrures de sortie d'urgence :	Sargent / Von Duprin
.4	Ferme portes :	Sargent / Stanley
.5	Butoirs :	Metallika
.6	Coupe bise :	Société Industrielle Unique Ltée.
.7	Seuils :	Société Industrielle Unique Ltée.
.8	Gâches électriques :	Sécuritron
.9	Verrous et tirettes :	Ives
.10	Poignées encastrées :	SM

2.2 Matériaux

.1 La quincaillerie a un même degré de résistance au feu que l'ensemble dans lequel elle est installée.

.2 Chaque pièce de quincaillerie est accompagnée des fixations mécaniques appropriées à son installation.

.3 Une armoire à clés de 30 clés, no. 180KC.

2.3 Clés :

.1 Système de clés :
a) 3 clés maîtresses et sous-maîtresses.
b) 3 clés maîtresses de construction
c) 3 clés par serrure

.2 Toutes les clés seront codifiées et identifiées par le martelage. Les inscriptions doivent permettre directement la reproduction des clés.

.3 Chaque clé individuelle et les clés semblables seront attachées à des étiquettes permanentes de type homogène, plastique avec fenêtre. Les étiquettes seront identifiées selon une suite linéaire de numéros.

.4 Un bordereau ou liste des clés devra être inclus en double exemplaire.

3 Exécution

3.1 Préparation

.1 Utiliser les gabarits et consulter les instructions de pose des fabricants pour installer la quincaillerie.

3.2 Mise en œuvre

.1 Régler le jeu des pièces mobiles pour que les portes fonctionnent en souplesse.

.2 Poser les seuils d'aluminium dans un lit de scellant.

.3 Ne pas couper le coupe froid pour installer le ferme porte ou la gâche du verrou de la barre panique.

.4 Installer les ferme portes de façon à assurer une ouverture minimale de 90°.

3.3 Tableau

Groupe 1
Quincaillerie fournie par le manufacturier de la porte.
1 barillet 20013, 1 1/8 de po., 626

Groupe 2
3 charnières BB 1509, 4 ½'' x 4'' C 26 D
1 serrure sortie d'urgence 8963 PTB 32D
1 transformateur, 24 volts.
1 gâche électrique
1 contrôle d'accès modèle Atrium de CDVI
1 ferme porte EN 350 CPSH
1 cylindre 20-001 x 626

Groupe 3
3 charnières BB 991, 4 ½'' x 4'' fna C 26 D
1 serrure sortie d'urgence 22TP 230 TP-SA avec serrure numérique à levier Unican
1 transformateur, 24 volts.
1 gâche électrique
1 contrôle d'accès modèle Atrium de CDVI
1 cylindre 20-001 x 626
1 ferme porte EN 350 CPSH
1 seuil ATP 5
1 jeu de coupe froid : 2 de 7 pieds, V17, 3 pieds, posé avant le ferme porte
1 coupe bise n^{o} 2100 (côté extérieur)

Groupe 4
3 charnières BB 1509 4 ½'' x 4'' C 26 D
1 ferme porte EN 1430 CPS
1 butoir 5218 C 26 D
1 plaque à pousser 4 x 16''
1 poignée à tirer en «U» 12'' et plaque 4 x 16''

Groupe 5
3 charnières BB 1509, 4 ½'' X 4'' C 26 D
1 serrure TL 10-B-ASA 630
1 butoir 5218 C 26 D

Groupe 6

4 charnières BB 1509, 4 ½'' X 4''	C 26 D
1 serrure TL 10-B-ASA	630
1 verrou 154 B 26 D (Ives)	
1 butoir 5218	C 26 D
1 butoir 5233	C 26 D

Groupe 7

3 charnières BB 1509, 4 ½ '' X 4''	C 26 D
1 serrure EM 53	626
1 butoir 5218	C 26 D

Groupe 8

3 charnières BB 1509, 4 ½ '' X 4''	C 26 D
1 serrure TL 80-B-ASA	630
1 ferme porte EN 1430 CPS	
1 butoir 5218	C 26 D

Groupe 9

3 charnières BB 1509, 4 ½ '' X 4''	C 26 D
1 serrure EM 40	626
1 butoir 5218	C 26 D

Groupe 10

1 ensemble de porte encastrée
1 poignée encastrée avec tirette

Groupe 11

4 charnières BB 1509, 4 ½'' X 4''	C 26 D
1 serrure EM 53	626
1 verrou 154 B 26 D (Ives)	
1 butoir 5218	C 26 D
1 butoir 5233	C 26 D

SECTION 08800
VITRAGE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le vitrage des portes intérieures.
.2 Le vitrage des sections vitrées dans les murs de placoplâtre.
.3 Le vitrage des portes extérieures en acier.
.4 Le vitrage des fenêtres.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 08110 – Les portes et cadres en acier.
.2 Section 08210 – Les portes en bois.
.3 Section 08410 – Le vitrage des portes en aluminium.
.4 Section 08520 – Le vitrage des fenêtres extérieures.

1.3 Approbations

.1 Soumettre la fiche technique de chacun des éléments de vitrage suivant la procédure établie à la section 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Verre poli ou flotté, clair ;
conforme à la norme CAN2-12.3, qualité vitrage, 6 mm d'épaisseur.

.2 Verre armé clair ;
conforme à la norme CAN 2 – 12.11-M76, verre de sécurité armé de l'ONGC, type 1, poli 2 faces, 6mm d'épaisseur, style 3 treillis métalliques soudés de forme carrée de ½ pouce de côté, pour les sections ignifuges vitrées.

.3 Verre double scellé, clair :
conforme à la norme CAN2-12,8-M76 panneau isolant en verre de l'ONGC avec vitrage en verre flotté ou poli, verre extérieur et intérieur trempé, 25 mm d'épaisseur.

.4 Verre de sécurité : conforme à la norme CAN/CGSB-12.1 de 6mm d'épaisseur, type 2, trempé, clair.

3 Exécution

3.1 Qualité d'exécution

.1 Enlever les enduits protecteurs, nettoyer les surfaces de contact à l'aide d'un solvant et assécher.

.2 Appliquer une couche d'apprêt de scellement sur les surfaces de contact.

.3 Placer les cales d'assise selon les instructions du fabricant.

.4 Mettre la vitre en place, l'appuyer sur les cales d'assise et assurer une adhérence parfaite sur tout le pourtour.

.5 Ne pas découper ni roder le verre trempé, traité à la chaleur ou muni d'un revêtement.

.6 Vitrage intérieur :

montage en feuillure sèche, bande autocollante / bande autocollante.

a) couper la bande autocollante à la longueur appropriée et la poser contre la parclose permanente, à 1,5 mm au-dessus de la ligne de vision ;
b) poser la bande autocollante sur le pourtour libre de la vitre de la manière indiquée ci-dessus.

3.2 Finition

.1 Nettoyer immédiatement les surfaces finies, en enlevant les bavures de mastic et les gouttes du produit d'étanchéité. Une fois le travail terminé, enlever les étiquettes.

SECTION 09130
OSSATURES DE SUSPENSION DE PLAFONDS ACOUSTIQUES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le treillis de suspension de plafonds à panneaux insonorisants.
.2 Le treillis de suspension de plafonds à panneaux insonorisants coupe-feu.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09250 – L'ossature de plafonds de placoplâtre.
.2 Section 09510 – Les panneaux insonorisants.
.3 Devis mécanique – Garnitures pour appareils mécaniques encastrés.
.4 Devis électrique – Les luminaires et appareils électriques encastrés.

1.3 Référence

.1 Sauf indication contraire, l'installation doit être conforme à la norme ASTM C636.

1.4 Critères de conception

.1 Flexion maximale : 1 / 360 de la portée, déterminée par les essais prescrits à la norme ASTM C635.

1.5 Approbation

.1 Soumettre les dessins d'atelier et échantillons selon la procédure établie en 01300.
.2 Avant l'installation de la suspension, vérifier les dimensions sur place de façon à respecter les dessins et aviser l'architecte de toute anomalie.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Système de suspension à treillis exposé conforme à la norme ASTM C 635, de la série Prélude XL et Prélude XF Fire Guard, fabriqué par la compagnie Armstrong.
.2 Matériaux de base : acier laminé à froid de qualité commerciale, fini peinture émail cuit, couleur blanc mat.
.3 Tés principaux : type à armature double de 1 1/2 po. de hauteur, dotés d'une semelle de 15/16 de po.

.4 Tés secondaires : surmontés d'une tubulure rectangulaire à âme, terminés en languette assurant une fixation aux tés principaux et dotés d'une semelle à dévoiement d'affleurement aux croisements.
.5 Moulures murales à ras : forme profilée, semelle de fixation 3/4 de po. par semelle de face de 15/16 de po. surfaces exposées finies de même type que la suspension.
.6 Suspentes : fils en acier doux recuit et galvanisé, calibre 12.
.7 Eclisses, fixations, attaches en fil métallique, agrafes et moulures diverses nécessaires au montage du treillis.
.8 Griffes de retenue pour plafond résistant au feu.

3 Exécution

3.1 Inspection

.1 Avant d'entreprendre le montage du treillis de plafond suspendu, s'assurer que les ancrages, fonds de clouage, installations électriques et mécaniques dissimulées derrière le plafond, soient en place et en bon ordre de fonctionnement.

3.2 Mise en oeuvre

.1 Tolérance de montage du treillis : 1/4 de po. dans un rayon de 12 pieds de n'importe quel point.
.2 Disposer les profilés principaux perpendiculairement aux poutrelles ou fermes selon le cas, puis les profilés transversaux pour former un réseau de carrés de 2 pieds par 2 pieds, sauf dans les salles de toilettes.
.3 Fixer la hauteur déterminée du plafond à l'aide d'un niveau à bulle ou d'un tachéomètre. Poser la moulure de joint mur / plafond qui détermine la hauteur exacte du plafond.
.4 Au moyen de suspentes en fil métallique posés à 4 pieds d'entraxe au plus, fixer les profilés principaux à la charpente du bâtiment. Monter l'ensemble de l'ossature de façon qu'elle puisse supporter toute charge supplémentaire apportée par des appareils d'éclairage, des diffuseurs ou des trappes.
.5 Poser une bordure autour des orifices destinés aux ventilateurs et aux points de dénivellation du plafond.

3.3 Ajustement et nettoyage

.1 Remplacer les éléments endommagés ou mal installés.
.2 Retoucher les surfaces peinturées qui montrent des égratignures ou autres marques.

SECTION 09250
PLACOPLÂTRE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le parement intérieur des murs, cloisons, soufflages, plafonds et gaines mécaniques.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09130 – L'ossature de suspension de plafond acoustique.
.2 Section 09510 – Les plafonds insonorisants.
.3 Section 09530 – L'isolation acoustique.
.4 Section 09900 – Peinturage.

1.3 Assurance de qualité

.1 Poser les panneaux de gypse type X afin d'obtenir le degré de résistance au feu des murs porteurs, murs extérieurs, plafonds et toute autre séparation coupe-feu exigée.

1.4 Référence

.1 Exécuter les travaux conformément à la norme A82.31-M 1980, Gypsum Board Application, de l'ACNOR.

1.5 Travaux supplémentaires et allocation

.1 Prévoir une superficie de 100 pieds carrés supplémentaires de soufflage de mur ou plafond composé d'un placoplâtre 5/8'' type X et des supports appropriés, à être exécutés incluant la finition composé d'une seule surface ou l'addition de petites surfaces.

.2 Si non utilisé, l'allocation sera créditée au propriétaire.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Placoplâtre conforme à la norme A82.27, épaisseur indiquée aux plans, rives amincies et arrondies sur les côtés et équarries aux extrémités, de type X pour tous les assemblages.

.2 Vis conforme à la norme A82.31-M1980, de l'ACNOR :
   a) type S, pour l'acier, suffisamment longues pour s'enfoncer de 10 mm ;
   b) type W, pour le bois, suffisamment longues pour s'enfoncer de 16 mm.

.3 Accessoires métalliques :
   a) joint de dilatation en V double, avec rebords déployés en acier galvanisé,
   b) moulure d'affleurement, en acier galvanisé,
   c) moulure en J,
   d) renfort d'angles en tôle d'acier galvanisé, d'une seule longueur.

.4 Pâte à joint, ruban à joint et enduit de remplissage recommandés par le fabricant du placoplâtre.

3 Exécution

3.1 Inspection

.1 S'assurer que les encadrements, blocages, installations mécaniques et électriques sont en place avant de commencer à poser les panneaux.

3.2 Mise en oeuvre

.1 Poser le placoplâtre perpendiculairement aux montants ou fourrures.

.2 Fixer le placoplâtre aux fourrures ou à la charpente à l'aide de vis à 12 pouces d'entraxe au maximum.

.3 Les panneaux de placoplâtre flexibles seront doublés de chaque côté de la paroi.

.4 Gaine mécanique construite à double épaisseur en assurant l'intégrité de la résistance au feu jusqu'au dessus du toit.

.5 Poser une moulure en J au périmètre des portes et fenêtres extérieures et sceller le périmètre.

.6 Appliquer un cordon continu de 1/2 pouce de diamètre d'un produit d'étanchéité acoustique sur le tour de chaque panneau de cloisons au point de rencontre des panneaux de gypse et de charpente, là où les cloisons aboutent les éléments fixes du bâtiment. Sceller parfaitement tous les découpages pratiqués autour des boîtes électriques, des conduits et dans les cloisons donc le pourtour est garni d'un produit d'étanchéité acoustique.

.7 Monter les accessoires d'aplomb ou de niveau, solidement et dans le plan voulu. Utiliser des pièces pleine longueur où c'est possible. Faire des joints bien ajustés, alignés et solidement assujettis. Alterner les joints d'une face à l'autre d'une cloison.

.8 Poser des renforts d'angle sur les angles externes.

.9 Poser des moulures d'affleurement aux endroits où le placoplâtre aboute une surface sans couvre-joint.

.10 Ruban et pâte à joints :

a) Finir les joints entre la face des panneaux et les angles rentrants selon les recommandations du fabricant et lisser sur la surface des panneaux, sur une largeur de 200 mm minimum de part et d'autre du joint.

b) Finir les renforts d'angles et au besoin, les garnitures, au moyen de deux couches d'enduit, lissés sur la surface des panneaux.

c) Couvrir les têtes de vis ou clous avec la pâte à joints et l'enduit jusqu'à l'obtention d'une surface uniforme et d'affleurement avec les surfaces adjacentes de placoplâtre de façon à ce qu'elle soit invisible après le peinturage.

d) Poncer légèrement les arêtes vives et autres imperfections. Eviter de poncer les surfaces adjacentes en placoplâtre.

3.3 Joints de retrait

.1 Faire un joint de retrait formé d'éléments préfabriqués noyés dans le revêtement des panneaux de gypse et fixés indépendamment de chaque côté du joint.

.2 Placer un joint de retrait à chaque 30 pieds maximum de longueur de corridor où de grandes surfaces.

3.4 Ragréage des surfaces existantes

.1 Réparer toutes les surfaces sur la pleine longueur des murs et plafonds affectés par les travaux.

SECTION 09300
CARRELAGES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le revêtement de sol en céramique.
.2 Les plinthes en céramique.
.3 La bordure de terminaison.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09660 - Le revêtement de carreaux de vinyle composé.

1.3 Référence

.1 Poser les carrelages suivant les indications du Manuel d'installation 100-1974, Tuile de céramique de l'Association Canadienne de terrazzo, tuile et marbre, édition en vigueur.

1.4 Approbations

.1 Soumettre à l'architecte des carreaux échantillons pour chaque format, texture, motif et couleur utilisés.

1.5 Conditions de chantier

.1 Maintenir la zone de travail à une température d'au moins 13ºC pour une période de 24 heures avant, pendant et 24 heures après la pose.
.2 Ne permettre aucune circulation durant 3 jours.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Carreaux conformes à la norme CAN2-75.1-M88, Carreaux de revêtement, céramique, de l'ONGC :

a) Carreaux type 1, MR-1 :
Carreaux 12” x 12’’ x 3/8”, collection Must naturel, deux couleurs au choix de l’architecte, distribué par Centura.

b) Plinthe dans la même série, 6 pouces dans les vestibules et 4 pouces dans la salle de toilette.

c) Prévoir 5% de supplément pour laisser au maître de l'ouvrage pour chacune des couleurs retenues.

.2 Adhésif à base de ciment portland, pour tout genre de carreaux, conforme à la norme ONGC 71-GP-30M, type 2, tel que Kérabond de la compagnie Mapei.

.3 Additif latex acrylique pour ciment / colle conforme à la norme ONGC 71-GP-30M, type 2, tel que Keraply de Mapei.

.4 Coulis pour joints, mélange de ciment Portland et d'agrégats et plastijoints, tel le Kéracolor-sol, de Mapei, couleur au choix de l'architecte.

.5 Profilé Schlüter, en extrusion d'aluminium, hauteur appropriée.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Ajuster les carreaux aux angles, autour des obstacles afin d'établir des joints uniformes.

.2 Tailler les carreaux de façon qu'ils restent lisses et égaux en évitant de faire des éclats ; éviter de casser les carreaux.

.3 Les carreaux utilisés en périphérie mesurent au moins la moitié de leur grandeur originelle.

.4 Faire les angles internes d'équerre et les angles externes arrondis.

.5 Appliquer le mortier à séchage rapide et les adhésifs époxydique et organique à l'aide d'une truelle dentelée.

.6 Presser fermement les carreaux en place et les battre au moyen de blocs de bois afin d'assurer le maximum d'adhérence.

.7 Remplir les joints avec du mortier à séchage rapide ; largeur de 1,5 mm environ.

.8 N'effectuer le jointoiement que 24 heures après la pose des carreaux.

.9 Terminer la surface à l'aide d'un profilé Schlüter partout où le carrelage ne rencontre pas un mur.

.10 Constituer une plinthe au périmètre de la surface du carrelage.

.11 Sceller les joints au pourtour des perforations dans le carrelage.

3.2 Ajustement et nettoyage

.1 Après la pose, sonder les carreaux et remplacer ceux qui sonnent creux afin d'obtenir une adhérence parfaite.

.2 Enlever l'excès de coulis à joint au moyen d'une raclette en caoutchouc

.3 Après le durcissement du coulis à joint, nettoyer au moyen d'un linge ou d'une éponge humide.

SECTION 09510
PLAFONDS INSONORISANTS

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les panneaux insonorisants des plafonds suspendus.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09130 – L'ossature métallique de suspension pour plafonds acoustiques.

1.3 Échantillon

.1 Fournir les échantillons suivant la procédure établie à la section 01300.

.2 Remettre un échantillon grandeur réelle de l'élément insonorisant.

.3 Tous les carreaux d'un type donné doivent provenir du même fabricant.

1.4 Conditions de mise en oeuvre

.1 Laisser sécher les ouvrages dégageant de l'humidité avant de commencer les travaux.

.2 Maintenir une température constante dans les locaux de pose à 15°C au moins, et l'humidité relative entre 20 et 40%, avant et pendant les travaux.

.3 Entreposer les matériaux dans les locaux de pose, pendant 48 heures avant de les utiliser.

1.5 Matériaux d'entretien et de rechange

.1 Fournir une quantité d'éléments insonorisants équivalant à 2% de la surface brute de plafond.

.2 Les éléments insonorisants doivent provenir du même lot de fabrication que les éléments déjà installés.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Panneaux insonorisants conformes à la norme Can2 -92.1.

.2 Panneaux insonorisants type 1 :
carreaux à rives carrées, couleur blanche 2’ x 2’ x ¾’’, coefficient d’absorption sonore 0,70, comme la série 1713 Fine Fissured, fabriqué par la compagnie Armstrong.

.3 Panneaux insonorisants type 2 :
carreaux à rives carrées, couleur blanche, 2’ x 4’ x ¾‘’, coefficient sonore 0,70, comme la série 1811 Fine Fissured, résistant au feu, fabriqué par la compagnie Armstrong.

3 Exécution

3.1 Inspection

.1 S'assurer que les conduits mécaniques et les circuits électriques de l'entre plafond sont en place avant de poser les panneaux.

3.2 Mise en oeuvre

.1 Déposer les panneaux dans les baies du treillis.

.2 Les panneaux découpés présentent des bordures rectilignes, sans effilochage.

.3 Assurer la protection ignifuge continue et installer la suspension appropriée.

SECTION 09530
ISOLATION ACOUSTIQUE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 L'insonorisation des cloisons.
.2 Le scellant acoustique.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 07200 – L'isolation thermique.
.2 Section 07900 – Le scellement des joints.
.3 Section 09250 – Le placoplâtre.

1.3 Ordonnance des travaux

.1 Coordonner les travaux avec ceux d'ossature de bois et de placoplâtre de la section 09250.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Matelas insonorisant en fibre de verre, conforme à la norme CAN-ULC-S702-97, 3 1/2 pouces d'épaisseur, comme le Quiétude fabriqué par Owens Corning.

.2 Scellant acoustique : mastic d'étanchéité acoustique conforme à la norme 19 GP 21 M, de l'ONGC.

3 Exécution

3.1 Mise en oeuvre

.1 Installer l'isolant par friction entre les montants de manière à assurer un écran insonorisant continu.

.2 Ajuster soigneusement l'isolant autour des boîtes de jonction électriques, gaines mécaniques et autres obstacles.

.3 Sceller le périmètre des cloisons insonorisées et le pourtour des perforations qui s'y trouvent, par un cordon continu de 1/2 pouce de diamètre minimum, remplissant la cavité.

SECTION 09660
COUVRE PLANCHER SOUPLE EN CARREAUX

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le carrelage de vinyle composé.
.2 La plinthe de caoutchouc.
.3 La bande de jointoiement des surfaces.
.4 Le nettoyage et la finition des carreaux.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09300 – Les carreaux de céramique.
.2 Section 09665 – Le couvre plancher souple en feuille.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'architecte des carreaux échantillons.

1.4 Conditions de chantier

.1 Maintenir la température ambiante à un minimum de 20ºC pour une période de 3 jours avant, pendant et 2 jours après la pose.

.2 Interdire toute circulation sur les planchers revêtus pendant les 48 heures qui suivent la pose du revêtement de sol.

1.5 Matériaux de rechange

.1 Fournir une quantité de carreaux de vinyle de chaque couleur utilisée dans les présents travaux, équivalent à 2 % de la surface des planchers. Marquer clairement sur chaque boîte, les caractéristiques de son contenu.
.2 Chaque type de carreaux et les carreaux de remplacement doivent provenir du même lot de production.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Carreaux de vinyle composé conformes à la norme CSA A126.1- M 1986, de 12 po. x 12 po. x 1/8 de po d'épaisseur, motif de la série commerciale Standard de Color Plus de Amtico, distribué par Centura, 8 couleurs au choix de l'architecte, pour pose avec motifs de carreaux accents.

.2 Apprêt et adhésif hydrofuge pour plancher de bois au-dessus du niveau du sol, et surface de béton, recommandés par le fabricant des carreaux.

.3 Plinthe souple : profilé de caoutchouc vulcanisé, 1/8” d'épaisseur avec arrêts d'extrémité et angles externes pré moulés de 4 po. de hauteur, code de commande CD (rubber), fabriqué par la compagnie Johnsonite, 5 couleurs au choix de l’architecte.

.4 Composé de remplissage pour sous-plancher ; latex blanc prémélangé, ne requérant que de l'eau pour produire une pâte liante, non jaunissante, comme le Plani-Patch de Mapei.

.5 Bande de jointoiement des surfaces : réducteur d’épaisseur en vinyle massif, de couleur au choix de l’architecte.

.6 Cire du type recommandé par le fabricant du couvre sol.

3 Exécution

3.1 Préparation

.1 Avant d’entreprendre les travaux de pose du revêtement, s’assurer que la dalle en béton servant de substrat a été coulée depuis au moins 28 jours, et que le taux d’humidité et la préparation de la dalle sont conforme à la norme ASTM 710-08, ASTM 1869 et ASTM 2170.

.2 Aplanir les aspérités du plancher existant. Boucher cavités fissures, joints, trous et autres défauts avec le composé de remplissage, appliqué à la truelle et à la taloche pour obtenir une surface dure et lisse.

.3 Enduire uniformément les planchers de béton d'une couche d'apprêt, laisser sécher puis poser l'adhésif.

.4 Dans un périmètre de 2 pieds de la jonction avec un fini de céramique ou autre, plus épais que les carreaux de vinyle, ajouter une surépaisseur progressive de composé de remplissage afin d’éliminer la dénivellation entre les deux surfaces.

.5 Eviter d'y circuler jusqu'à ce que le composé ait durci.

3.2 Mise en oeuvre

Pose des carreaux :

.1 Appliquer uniformément l'adhésif sur une surface restreinte pour qu'il ne durcisse pas avant la pose des carreaux.

.2 Poser les carreaux en rangs parallèles aux lignes de la pièce. Les carreaux périphériques ont plus de leur demi-largeur originelle.

.3 Tailler les carreaux et les ajuster avec soin autour des éléments fixes.

.4 Disposer les carreaux en motif alternatif et perpendiculaire d'un carreau à l'autre. Où indiqué aux plans, disposer les carreaux selon un motif déterminé par l'architecte.

.5 Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et immédiatement après la pose, passer un cylindre de 45 kg au minium sur les carreaux pour assurer une parfaite adhérence.

.6 Réaliser des joints serrés.

.7 Aux baies de portes, limiter le couvre sol à la médiane de la porte lorsque le fini ou la couleur du couvre sol est différent dans les pièces adjacentes.

.8 À tous les endroits où le couvre sol rencontre un autre fini de plancher et qu'il n'est pas demandé de poser un seuil, poser des réducteurs en vinyle massif et principalement à la jonction des finis en céramique là où la surépaisseur de composé de remplissage n'a pu être faite.

Pose de la plinthe :

.1 Poser la plinthe de façon à ce qu'il y ait le moins de joints possibles.

.2 Enduire la plinthe d'adhésif et l'assujettir fermement au mur et au plancher à l'aide d'un cylindre manuel de 3 kg.

.3 Poser la plinthe droite et de niveau, l'écart admissible étant de 1:1000.

.4 Découper la plinthe et l'ajuster aux cadres de portes et aux obstacles.

.5 Des angles rentrants, faire des joints recouvrant. Utiliser des sections droites pour former les angles saillants.

.6 Poser une plinthe à la base des éléments de mobilier fixe et autres éléments indiqués.

3.3 Protection des surfaces après les nouvelles installations

.1 Protéger le revêtement de sol nouvellement installé jusqu'au moment de l'inspection des surfaces.
.2 Interdire toute circulation sur les nouveaux planchers pendant les 48 heures qui suivent
.3 Prendre note d'attendre un minimum de 48 heures avant de procéder au premier entretien

3.4 Traitement initial

Nettoyer, sceller et cirer les carreaux de la façon suivante :

.1 Passer une vadrouille sèche afin d'enlever toutes particules, poussières, sable, etc.

.2 Nettoyer à l'aide d'un polissoir de 175 TR/MIN, munie d'un tampon de nettoyage brun et d'une solution décapante adéquate (environ 14 de PH) en maniant l'appareil de gauche à droite. Évitez d'inonder le plancher

.3 Aspirer la solution.

.4 Par la suite, neutraliser et rincer le plancher tout en contrôlant le PH (atteindre un PH neutre).

.5 Le plancher étant propre, sec, sans particule, colle, poussière, sable etc., appliquer deux (2) couches croisées de scellant et trois (3) couches croisées de fini à plancher à teneur de 20% solide. Attendre le temps de séchage prescrit par le fabricant entre chaque couche de fini

.6 Attendre pour polir de 24 à 48 heures, selon le taux d'humidité

.7 Ensuite polir à l'aide d'un polissoir à haute vitesse (comme recommandé par le fabricant) munie d'un tampon de lustrage.

3.5 Protection des surfaces finies

.1 Interdire toute circulation sur les planchers pendant les 48 heures qui suivent le premier entretien et protéger ces surfaces jusqu'à l'acceptation finale du bâtiment.

3.6 Entretien régulier

.1 Pour le nettoyage régulier des surfaces, utiliser un détergent doux et de l'eau froide.

SECTION 09665
COUVRE PLANCHER SOUPLE EN FEUILLE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Le couvre plancher de vinyle en rouleau.
.2 Le ragréage et le nivellement du substrat.
.3 Le nettoyage final.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09660 – La plinthe de caoutchouc.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'architecte un échantillon de chaque motif et couleur proposée selon la procédure établie en 01300.

1.4 Documents à soumettre et essais à effectuer

.1 Soumettre une copie des procédures d'installation Gerflor et Marley et le manuel d'entretien des revêtements de sol, selon la procédure établie en 01300.

.2 Fournir un document indiquant le degré d'humidité et le degré de pH de la dalle de béton, respectant les normes d'installation de Gerflor et Marley. Si le degré d'humidité de la dalle de béton dépasse 3.0lbs/24 HRS./1000pi.ca., contacter l'architecte.

.3 L'entrepreneur doit procéder aux essais qui confirmeront le taux d'humidité dans la dalle selon les normes ASTM 710.08, 1869 et 2170.

.4 Soumettre un plan de coupe indiquant la direction des rouleaux et l'emplacement des coupes conformément à la procédure établie en 01300.

1.5 Matériaux de rechange

.1 Fournir les feuilles de revêtement et l'adhésif supplémentaire nécessaires pour maintenir le présent ouvrage en bon état.

.2 Les matériaux de rechange doivent être d'une seule pièce et provenir du même lot de production que les matériaux mis en place.

.3 Identifier clairement chaque rouleau et chaque contenant d'adhésif.

1.6 Références

.1 Tous travaux d'installation du revêtement de vinyle doivent être réalisés par un installateur certifié par Centura. L'installateur doit remettre une copie de son certificat à l'architecte. De plus, les travaux devront être réalisés selon les recommandations du manufacturier.

1.7 Condition de mise en oeuvre

.1 L'entrepreneur doit s'assurer que la dalle n'a pas un taux d'humidité supérieur à 3 Lbs/24H/1000 pi. ca.

.2 Maintenir l'air ambiant et la surface du support à une température supérieure à 20° C pendant une période de 48 heures avant la pose, pendant toute la durée de la pose et pendant les 7 jours qui suivent cette dernière. La chaleur dégagée par un plancher radiant ne devrait pas excéder 85º F ou 29,4º C.

1.8 Garantie

.1 Fournir la garantie de 10 ans du fabricant avec celle du poseur selon le code civil.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Revêtement de sol en PVC isophonique multicouches, calendré-pressé, doté d'une couche d'usure en vinyle pur de 1 mm, et d'une sous-couche mousse VHD (16 dB d'isolation acoustique) renforcé par une grille en fibre de verre, épaisseur totale 3,25 mm, fabriqué par la compagnie Gerflor.

.2 Produits :

a) Brazilia confort, 2 couleurs au choix de l'architecte.

.3 Adhésif : l'installateur devra s'assurer de disposer le matériel dans l'adhésif mouillé et fraîchement appliqué et particulièrement spécifié par le manufacturier.

.4 Cordon de soudure : cordon de soudure s'appareillant à la couleur, du revêtement de vinyle.

.5 Moulure d'arrêt d'extrémité et angle saillant de PVC, couleur s'appareillant au revêtement de plancher.

.6 Matériaux de remplissage et de nivellement pour support, à base de ciment Portland et selon les recommandations de Gerflor et Marley.

.7 Finition de plancher : conformément aux recommandations de Gerflor et Marley ; ne pas appliquer de scellant.

3 Exécution

3.1 Préparation

.1 S'assurer que les planchers de béton sont propres et secs.

.2 Avant d'entreprendre les travaux de pose du revêtement, s'assurer que la dalle en béton servant de substrat a été coulée depuis au moins 28 jours, et que le taux d'humidité et la préparation de la dalle sont conforme à la norme ASTM 710-08, ASTM 1869 et ASTM 2170.

.3 Préparation du support : aplanir les inégalités du support, combler les dépressions et boucher les fissures, joints, trous et autres défauts à l'aide d'un matériau de remplissage conformément aux prescriptions de Gerflor.

.4 Nettoyer le plancher à recouvrir, appliquer le matériau de remplissage à la truelle et à la taloche pour obtenir une surface unie, dure et plane. Interdire toute circulation jusqu'à ce que le matériau de remplissage ait durci et séché.

.5 L'installateur doit s'assurer que toutes les structures et surfaces peuvent supporter les travaux décrits dans la présente section. Enlever la poussière, ancien adhésif, peinture, boue, cire, scellant et autres corps étrangers de la surface à recouvrir.

.6 Les substrats de béton devront avoir une résistance en compression minimum de 3000lbs/po.ca.

3.2 Mise en oeuvre

.1 Afin de faciliter l'installation, il est recommandé d'entreposer le Gerflor à une température supérieure à 20° C pour une période minimale de 48 heures et en position debout.

.2 Appliquer uniformément l'adhésif à l'aide de la truelle recommandée, ré-étendre à l'aide d'un rouleau afin d'uniformiser la surface et suivre les recommandations du manufacturier. Éviter d'étendre de l'adhésif sur une trop grande surface afin que la prise initiale n'ait pas lieu avant la pose du revêtement de sol.

.3 Poser les feuilles de vinyle dans le sens de la circulation.

.4 Immédiatement après la pose, passer un cylindre de 150 lbs.

.5 24 heures après la pose du linoléum, souder à la chaleur les joints des feuilles à l'aide du cordon selon le document du fabricant.

.6 Réaliser les motifs et insertions s'il y a lieu, selon les indications aux plans. Réaliser des joints serrés en utilisant les outils recommandés par Gerflor et Marley.

.7 Aux baies de portes, interrompe le revêtement de sol sous l'axe transversal de la porte lorsque le fini et ou la couleur du revêtement de vinyle sont différents dans les pièces adjacentes.

.8 Poser les bordures métalliques aux endroits où les rives du revêtement de sol sont apparentes et où elles ne sont pas protégées.

.9 Appliquer un cordon de scellant de protection au périmètre des cadres de portes et autour des objets traversants.

.10 Installer la plinthe.

3.3 Ajustement et nettoyage

.1 Après l'installation du vinyle attendre 48 heures avant d'effectuer le nettoyage.

.2 Enlever toute trace d'adhésif sur le revêtement de sol selon la recommandation du fabricant.

.3 Laver sans toutefois immerger le plancher et rincer à l 'eau claire et laisser sécher.. Polir le plancher à l'aide d'un polissoir rotatif (350 tr/min.) en utilisant seulement un tampon blanc ou beige.

.4 Le revêtement est traité au protecsol et ne nécessite aucun cirage.

SECTION 09900
PEINTURAGE

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

La présente section couvre les travaux suivants, sans toutefois s'y limiter :

.1 Le peinturage des linteaux d'acier, structure apparente, métaux ouvrés, et autres ouvrages métalliques non préfinis à l'extérieur.

.2 Le peinturage des grilles, portes, cadres extérieurs.

.3 Le peinturage des murs en gypse, des fausses colonnes, des plafonds en gypse, des portes et cadres en acier, à l'intérieur.

.4 L'application de vernis sur les portes en bois, tablettes et moulures de fenêtres et autres boiseries.

.5 Le peinturage des supports métalliques, grilles, conduits et tuyaux.

.6 La peinture des appareils ou autres éléments de mécanique et d'électricité non préfinis ou demandés à être peinturer, y compris les cabinets de chauffage.

.7 Le peinturage des conduits de mécanique et d'électricité et autres éléments apparents.

.8 Le peinturage de tous les murs existants affectés par des travaux de rénovation.

.9 Le peinturage des lignes de stationnement.

.10 Tout autre ouvrage complémentaire requis.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 05500 – L'apprêt des métaux ouvrés neufs.
.2 Section 08110 – L'enduit de protection des cadres en acier.

1.3 Approbations

.1 Soumettre à l'architecte des fiches techniques suivant la procédure établie à la section 01300.

1.4 Conditions de chantier

.1 Exécuter les travaux à l'intérieur des limites de température suggérées par le fabricant du produit utilisé.

.2 Ne pas peinturer ou repeinturer les surfaces de bois lorsque les conditions suivantes se présentent :
a) le bois contient plus de 15% d'humidité ;
b) l'humidité relative à l'air est supérieure à 85%.

2 Produits

2.1 Fabricants acceptables

.1 Le tableau des couleurs est établi à partir des noms de marques et des numéros de couleurs Sico, équivalent non accepté.

.2 En cas de contradiction entre le tableau et la liste des matériaux en 2.2, en aviser l'architecte et suivre les instructions du fabricant.

2.2 Matériaux

.1 Utiliser des matériaux de peinture conformes aux normes de l'ONGC mentionnés dans la liste des systèmes de peinture de finition.

.2 Les matériaux de chaque système de peinture doivent provenir d'un seul et même fabricant.

.3 Prévoir 10 couleurs au choix de l'architecte.

.4 l'architecte peut exiger que des échantillons types de finition et couleur avec les matériaux spécifiés soient soumis à son approbation.

3 Exécution

3.1 Préparation

.1 Préparer les surfaces en bois intérieures à peinturer en scellant les nœuds et veines gommeuses à la gomme laque transparente sicolac 205-112. Adoucir les endroits rugueux au papier abrasif et épousseter. Reboucher les trous de clous et fentes avec du mastic ou une pâte à rebouchage après avoir appliqué la couche d'apprêt.

.2 Protéger adéquatement les pièces de quincaillerie, équipements, meubles, accessoires et surfaces avoisinantes avec des bâches de ruban-cache ou autres moyens appropriés.

.3 Les surfaces sont soigneusement nettoyées, passées au papier de verre, et brossées afin d'enlever toute tache, égratignure, inégalité ou rugosité.

.4 Aucun matériau n'est posé sur des menuiseries humides, sales, rugueuses ou défectueuses d'autres manières.

.5 Les nœuds et traînées résineuses sont aveuglés avec de la gomme laque (4 litres) à l'alcool avant la pose de la couche d'apprêt. Les trous provenant des clous enfoncés sont bouchés avec du mastic immédiatement après l'application de la couche d'apprêt.

.6 Le métal est bien dégraissé et nettoyé de la rouille à la brosse d'acier et au papier d'émeri ; les surfaces sont lavées à l'essence minérale et essuyées soigneusement.

.7 Préparer les surfaces en acier galvanisé et zingué conformément à la norme ONGC 85-GP-16M. Nettoyer avec une solution de phosphate trisodique et rincer à fond.

.8 Préparer les surfaces de maçonnerie, stuc et béton conformément à la norme ONGC 85-GP-31M.

.9 Préparer les planchers de béton conformément à la norme ONGC 85-GP-32M.

.10 Préparer les surfaces de gypse conformément à la norme ONGC -85- GP-33M.

.11 Préparer les tuyaux et les raccords en cuivre conformément à la norme ONGC 85-GP-20M. Nettoyer avec une solution de phosphate trisodique et rincer à fond.

3.2 Mise en oeuvre

.1 Pour des couleurs vives ou des couleurs d'accentuation à contraste élevé, prévoir les couches supplémentaires nécessaires afin d'obtenir une couleur uniforme sans laisser paraître le fond de la surface.

.2 La peinture est posée par couches uniformes, bien étendue, sans coup de pinceau, ni bavure, ni autre défaut visible de 2 mètres.

.3 Une couche de peinture n'est superposée à une autre que lorsque celle-ci a parfaitement séché.

.4 Chaque couche de peinture est poncée au papier fin et époussetée avant d'y appliquer la suivante.

.5 Finir non seulement les surfaces exposées à la vue mais aussi les surfaces exposées à l'air, telles les dessus et rebords en saillies d'armoires, réduits, les rives de porte et cadre etc. Ne pas mettre de peinture sur les étiquettes ULC.

3.3 Ouvrages mécaniques et électriques

.1 Peinturer les canalisations, tuyaux, tiges de suspension et autres matériels mécanique et électrique apparents qui se trouvent dans des endroits finis ainsi qu'à l'intérieur des armoires, des placards, de la chaufferie et des autres locaux de service. Choisir une teinte conforme au code et usage en vigueur, sauf indication contraire.

.2 Peinturer tuyaux, canalisations, conduits d'air et autres matériels non finis qui se trouvent dans des locaux techniques ou de services.

.3 Revêtir les parties apparentes de l'intérieur des conduits d'une couche d'apprêt et d'une couche de peinture noire mate.

.4 Peinturer en émail rouge les sectionneurs des réseaux d'alarme et des réseaux d'éclairage des sorties d'urgence.

3.4 Tableau des applications spécifiques : selon les spécifications de Sico expert.

Finition intérieure

.1 Système 1, plafonds de placoplâtre :
1 couche d'apprêt, émulsion latex série 870-177
2 couches d'émulsion, fini mat, série 851-116

.2 Système 2, murs de placoplâtre
1 couche d'apprêt émulsion latex série 870-177
2 couches d'émulsion acrylique, fini mélamine série 875-6xx.

.3 Système 3, surfaces de métal ferreux apprêté intérieurs
retoucher avec peinture d'apprêt, 635-045
2 couches de peinture, semi-lustré, série 877-6xx

.4 Système 4, surfaces de bois ou contreplaqué
1 couche d'apprêt, 870-177
2 couches d'émulsion acrylique, 875-6xx

.5 Système 5, boiserie et portes à venir
3 couches de vernis plastique à l'uréthane, série 901-101, ONGC 1.175-M89, type 1.

Finition extérieure :

.1 Système 6, signalisation du stationnement
Peinture à signalisation à résines alkydes, série 618-561 jaune, 1GP-12c

Note : Prévoir que certaines couleurs pourront exiger une ou deux couches supplémentaires.

SECTION 10265
PROTÈGE-DOIGTS

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 La fourniture et l'installation de protège-doigts.

1.2 Travaux connexes

.1 Division 08 – Portes et cadres.

1.3 Approbations

.1 Soumettre des dessins d'atelier selon la procédure établie en 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Ensemble de protège-doigts en deux morceaux, 48 pouces de hauteur, de la compagnie Accessoires Biggy Boom inc., couleur au choix du propriétaire, 30 unités.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Installer parfaitement de niveau sur le cadre et la porte des deux côtés.

SECTION 10800
ACCESSOIRES DE SALLE DE TOILETTES

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les accessoires des salles de toilette.
.2 Les miroirs.

1.2 Travaux connexes

.1 Les blocages pour l'ancrage des accessoires.

1.3 Approbations

.1 Soumettre la liste des accessoires proposés à l'approbation de l'architecte.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Miroir conforme à la norme CAN2-12, 5-M76, miroirs argentés, de l'ONGC, type 1B – glace polie ou verre flotté pour usage en milieu très humide, 24'' x 36'' x 1/4'' d'épaisseur minimum, à l'épreuve de la rouille, 2 unités.

.2 Crochet à vêtement en acier inoxydable, comme le modèle TW 901, ou équivalent approuvé, 2 unités.

.3 Barre d'appui pour handicapés, tube de 1¼'' de pouce de diamètre, jauge 18 en acier inoxydable, à surface gravée (antidérapante) avec collerettes de 1½ pouce de diamètre à fixation invisible soude à la barre, une de 36'' et une de 24''.

.4 Distributeur de papier hygiénique pour rouleau simple, série FR 000146000 de Lalema, 11 unités.

.5 Distributeur de savon en mousse, modèle AL 009320 BLA de Lalema, 17 unités.

.6 Distributeur pour essuie-mains en rouleau et pli simple, série FR 00010100 de Lalema, couleur blanc, 17 unités.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Installer les accessoires solidement d'aplomb et d'équerre aux emplacements indiqués aux dessins et suivant les directives de l'architecte.

.2 La barre d'appui doit être installée de façon à résister à une traction de 140 kg vers le bas.

.3 Fixer les accessoires à l'aide de vis ou boulons inviolables.

.4 Fournir les plaques d'ancrage et les éléments en acier nécessaires à l'installation des accessoires sur les poteaux d'ossature murale et sur la charpente.

SECTION 12680
GRILLES GRATTE-PIEDS

1 Généralités

1.1 Travaux inclus

.1 Les grilles gratte-pieds.

1.2 Travaux connexes

.1 Section 09300 – Carreaux de céramique.

1.3 Approbations

.1 Soumettre des dessins d'atelier selon la procédure établie en 01300.

2 Produits

2.1 Matériaux

.1 Grille gratte-pieds, série BSV-3, fabriquée par la compagnie Bolar, cadre en extrusion d'aluminium en forme de U, modèle TT, support intermédiaire fixé au cadre, lames en profilés d'aluminium en T, 35 mm x 3 mm x 38 mm, avec une insertion de vinyle anti-dérapant de 4,7 mm d'épaisseur, couleur beige.

.2 Bassin en aluminium de jauge 20 recommandé par le fabricant de la grille avec cadre de modèle V fabriqué par la compagnie Bolar.

.3 Fournir un outil spécial pour soulever les grilles.

2.2 Fabrication

.1 Enduire de deux couches de peinture bitumineuse les surfaces métalliques en contact avec le béton.

3 Exécution

3.1 Mise en œuvre

.1 Installer parfaitement de niveau le cadre à ancrage continu pour le carrelage de céramique.

.2 Y poser la grille et faire les ajustements requis pour éliminer tout mouvement